

DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II À L'AMBASSADEUR DE ZAMBIE, S.E. M. WILTED JOSEPH PHIRI*

Lundi 4 janvier 1988

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai le plaisir de vous souhaiter cordialement la bienvenu au moment où vous venez me présenter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Zambie près le Saint-Siège. Je vous prie de transmettre l'expression de ma gratitude à votre Président, Son Excellence M. Kenneth David Kaunda, pour ses aimables salutations que vous m'avez communiquées. Je vous demande de l'assurer de mes meilleurs vœux et de mes prières pour l'harmonie et le bien-être de tous les citoyens de votre pays.

Vous vous êtes référé, Monsieur l'Ambassadeur, aux chaleureuses et cordiales relations qui existent entre la Zambie et le Saint-Siège. Et je suis convaincu que la coopération et la compréhension qui ont caractérise nos relations diplomatiques par le passé ne manqueront pas, avec votre habile assistance, de se renforcer encore et de se développer à l'avenir.

Je veux remercier Votre Excellence pour l'hommage que vous avez rendu à mes efforts et à ceux de l'Église pour instaurer la paix, la bonne entente et la réconciliation entre toutes les nations et parmi tous les peuples de la terre. C'est le devoir de chacun de travailler et de prier pour parvenir à ces buts tant désirés.

2. Comme vous le savez, la mission de l'Église est essentiellement religieuse, mais son recours à la diplomatie répond au besoin pressant, sur le plan international, d'affirmer et de renforcer l'unité de la famille humaine. Comme l'a enseigné le Concile Vatican II, «promouvoir l'unité s'harmonise avec la mission profonde de l'Église» (cf. *Gaudium et Spes*, 42). Cette vérité est une

conséquence du fait que «l'Église est dans le Christ comme le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain» (*Lumen Gentium*, 1)

- 3. En accord avec sa mission de mener a bien une authentique union des esprits et des cœurs, «l'Église avertit ses fils, et même tous les hommes, qu'il leur faut dépasser, dans cet esprit de la famille des enfants de Dieu, toutes les dissensions entre nations et entre races et consolider de l'intérieur les légitimes associations humaines» (*Gaudium et Spes*, 42). C'est dans ce contexte que je veux promettre à Votre Excellence les efforts continuels du Saint-Siège pour suivre de très près les tensions politiques croissantes provoquées par la discrimination raciale dans votre pays. Comme je l'ai affirmé dans une lettre que j'ai adressée au Président de votre pays «Malgré la conscience si répandue et intense que la discrimination raciale représente une grave violation de la dignité de la personne humaine et de ses droits fondamentaux sanctionnée, par exemple par la Déclaration Universelle des Droits de l'homme et par de solennelles Conventions Internationales malheureusement de fréquentes et systématiques violations de ces droits et de ces normes se pratiquent encore trop souvent. Tant que ce scandale persistera, l'Église Catholique ne cessera jamais d'alerter les consciences des autorités et des citoyens pour les inciter au respect de la loi morale et leur faire admettre leurs sérieuses responsabilités et leur devoir de se conduire selon les impératifs de la loi morale» (10 mai 1985).
- 4. Votre Excellence s'est également référée aux problèmes économiques sérieux et complexes avec lesquels la Zambie se trouve actuellement aux prises. A cet égard je puis vous assurer que l'Église, parfaitement consciente du fait que la solution de ces difficultés requiert l'engagement de tous, est disposée à y apporter rapidement sa contribution spécifique. Elle lutte pour éveiller la conscience de tous ses membres et les inciter à répondre aux nécessités des moments actuels. De plus, elle exhorte chaque personne à encourager la justice, la solidarité et le bien commun en accordant un intérêt tout particulier aux plus pauvres, aux plus nécessiteux. C'est pourquoi les Évêques Catholiques de votre pays ont publié récemment un document concernant «la Libération chrétienne, la Justice et le Développement»; publication réalisée en collaboration avec le «Conseil chrétien» de Zambie et la «Société Évangélique» où ils ont affirmé: «Nos Églises sont décidées à remplir leur rôle en aidant à surmonter les difficultés présentes et en se prodiguant pour édifier une société plus juste et humaine» (n. 1-32).
- 5. Il devient aussi de plus en plus évident que la solution des problèmes économiques exige la promotion d'une nouvelle solidarité à l'échelle mondiale. De cette manière on pourra trouver plus facilement des solutions adéquates pour résoudre les conflits du Nord et Sud, de l'Est et de l'Ouest. Comme je l'ai écrit dans mon Message pour la Journée Mondiale de la Paix de 1986: «la véritable voie qui mène à une communauté mondiale où la justice et la paix règnent sans frontières entre tous les peuples et tous les Continents est la voie de la solidarité, du dialogue et de la fraternité universels. C'est la seule voie possible. Les relations et systèmes politiques, économiques, sociaux et culturels doivent être imprégnés des valeurs de la solidarité et du

dialogue qui, à leur tour, exigent une dimension institutionnelle sous la forme d'organisations spéciales de la communauté mondiale chargées de veiller au bien commun de tous les peuples» (n. 4).

Au moment où vous entreprenez votre Mission, je veux vous assurer de mes prières pour le succès et l'heureux accomplissement de votre mission. Le Saint-Siège vous apportera toute son assistance dans l'exercice de vos responsabilités. Pour Votre Excellence, pour le Président, le Gouvernement et le peuple de la Zambie, j'invoque les abondantes faveurs de Dieu.

*L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.9 p.15.

© Copyright 1988 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana